



Restitution du travail réalisé par des étudiants dans le cadre du projet "Rêve et dessine ton territoire" porté par le SCOT Royvaltain. Gare Valence TGV Sud Rhône-Alpes. 7 déc. 2013

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

- L A  
D R O  
M E -  
  
caue

2013

- LES MISSIONS 2013..... p 2
- LES COMPTES 2013..... p 3
- MISSIONS POUR LE DÉPARTEMENT ..... p 3
- CONSEIL AUX PARTICULIERS ..... p 3
- ANIMATION - SENSIBILISATION - FORMATION ..... p 4
- ACCOMPAGNEMENT À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE
- Urbanisme..... p 6
- Espaces publics ..... p 7
- Programmation de bâtiments ..... p 8

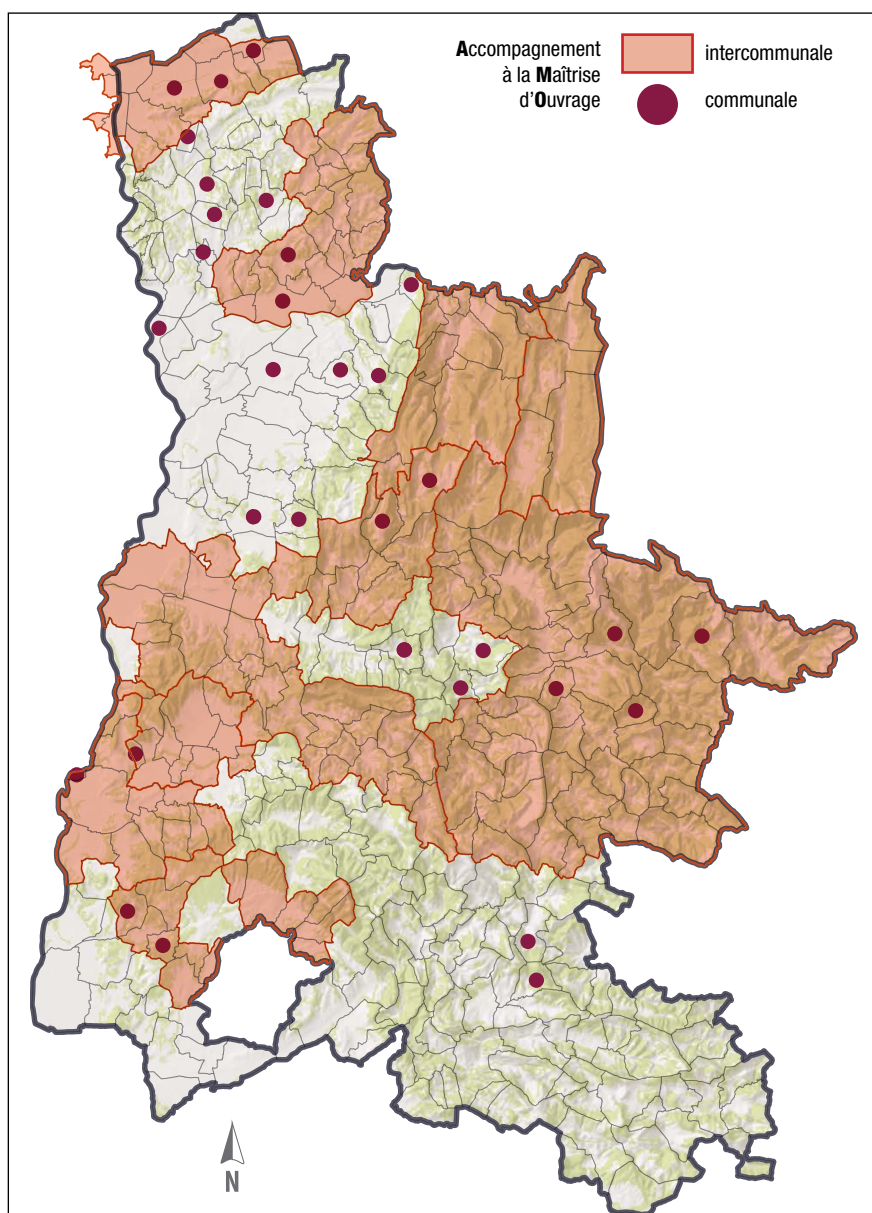
## MISSIONS 2013

## 2013 : une année particulière

57 nouvelles missions ont été signées cette année pour 34 communes, 10 intercommunalités et divers autres collectivités et organismes : Syndicat Mixte Rovaltain, Habitat du Pays de Romans, Rhônalpénergie Environnement... Inférieur à celui des années précédentes (71 missions en 2011 et 73 en 2012), le nombre de missions traduit sans doute la proximité des échéances électorales municipales. Cependant, si les élus semblent peu enclins à lancer des projets de longue haleine comme les projets d'urbanisme, les programmes de bâtiments restent eux très nombreux. Ils représentent plus de 45% des missions en 2013.

Parmi les éléments marquants de l'année :

- ♦ la rencontre organisée sur le thème de "Planifier autrement ou "comment mieux prendre en compte les espaces agricoles et naturels dans les projets de planification", et la conférence du paysagiste Bertrand Folléa venu expliquer comment le paysage, en réinventant de nouveaux rapports ville/campagne, peut être support de projet d'aménagement.
- ♦ l'accompagnement du travail réalisé par des lycéens et des étudiants dans le cadre de l'opération "Rêve et dessine ton territoire" lancée par les élus du SCoT Rovaltain.



## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2013

Marie-Josée Faure, Présidente, Philippe Allimant, Claude Barneron, Monique Bescond, Frédérique Bompard, Robert Boursin, Claude Chovin, André Gilles, Hubert Guichard, Laurent Haro, Viviane Henry, Philippe Lacoste, Marie-Claude Lambert, Sophie Loubens, Mireille Michel, François Pégon, Danièle Pic, Dominique Quet, Patrick Royannez, Jean Serret, Claude Vignon.

## ÉQUIPE CENTRALE

Walter Acchiardi, Jean-Pierre Allègre, Audrey Carreira-Xavier, Christine Coignet, Karine Dalverny, Karin Faulmann, Michèle Frémaux, Anne-Laure Julian, Perrine Juvin, Hélène Mayot, Sandrine Morel, Carole Ollier, Laurence Patois-Bedel, Jean-Luc Piolet, Robert Pleyne, Frédéric Poudevigne, Guillaume Sarti, Vincent Sauty, Marion Zankowitch.

## PERSONNEL COMMUN «HABITAT FAVENTINES»

Christophe Barlatier, Anne-Pascale Bastin, Salah Elkhail, Henriette Faure, Samia Haddou, Elisabeth Jaillot, Sébastien Jouët-Pastré, Nathanael Martin, Marianne de Poncharra, Isabelle Souteyrat-Bréat.

## INTERVENANTS LIBÉRAUX 2013

Sacha Barbiéri, Patrick Breyton, Olivier Cadart, Frédéric Chabut, Richard Chambaud, Jean-Marc Cottin, Chloé Dautrey, Stéphanie Frobert, Loïc Garaix, Régis Herbin, Christian Mendez, Guillaume Perdereau, Eric Prangé, Fabien Ramadier, Florent Patois, Eric Sainero, Frédéric Sarrion, Christophe Serraudie, Philippe Vauffrey, Thierry Vilmin.





## CONSEIL AUX PARTICULIERS

■ Dans le cadre de son rôle d'animation du réseau des architectes conseillers missionnés par les collectivités, le CAUE a organisé deux rencontres auxquelles étaient associés les services de l'Etat (architecte conseil de la DDT, Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine/STAP) :

- le 5 juin à Grignan, sur le thème «Conseil architectural et patrimoine».

Au menu : actualité et devenir des périmètres protégés et visites d'opérations guidées par Martha Doxford, architecte conseiller à Grignan et Jean-Pierre Couren, élu de la Mairie de Grignan.



Les architectes conseillers à Rovaltain le 11 déc. 2013

- le 11 décembre à Rovaltain, sur «Conseil architectural et bâtiment d'activités». Au menu : présentations de différentes missions de conseil sur des zones d'activité (Die, Valaurie...) et visite d'opérations guidée par Christian Charignon, architecte conseiller et Michèle Roche directrice du Syndicat Mixte Rovaltain.

■ Conseil lotissement : la collaboration CAUE/DDT se poursuit dans les subdivisions de Valence (pour le nord du Département), et de Montélimar (sud) : 17 dossiers en 2013, soit un net tassement du nombre de projets, traduction sans doute d'une conjoncture peu favorable. Le conseil proposé aux collectivités associe réglementation et qualité urbaine, environnementale et architecturale.

■ Permanences au siège du CAUE : 160 particuliers reçus cette année.

### 226 conseils dispensés par les architectes conseillers des territoires :

Rhône-Valloire : 43, Pays de Romans : 33, Bourg-de-Péage : 73, Pays de Royans : 26, Val d'Eygues : 20, Loriol : 27, Syndicat mixte de Rovaltain : 4 (Parc d'activité de Valence TGV).

## LE DÉPARTEMENT

### L'AUBERGE DES DAUPHINS : FUTURE MAISON DE SITE DE LA FORÊT DE SAOÛ

Le Département veut faire de la forêt de Saouï une "vitrine" des Espaces Naturels Sensibles/ENS de la Drôme et de sa politique de gestion durable des territoires. La valorisation de l'Auberge des Dauphins en tant que Maison de site s'inscrit dans cette ambition. Un Programme Scientifique et Culturel/PSC identifie les vocations de ce futur équipement: un lieu donnant des clés de lecture et de compréhension du site, proposant des animations culturelles, et offrant divers services aux visiteurs de la forêt. Une équipe vient d'être désignée pour préciser le contenu muséographique de la future Maison de site. Le CAUE a participé à la rédaction du PSC et à



L'Auberge des Dauphins et son parc

la définition du programme de réhabilitation du bâtiment aux côtés des services départementaux concernés (ENS, Bâtiments, Conservation du Patrimoine). Il a également été sollicité pour réfléchir à la mise en valeur des abords de la Maison de site et à ses modalités d'accès (stationnements, mobilités douces...). Divers scénarios d'aménagement ont été esquissés pour une évolution maîtrisée entre le Pertuis (porte d'entrée dans la forêt) et le parc de l'Auberge.

En 2014, une consultation portant à la fois sur la réhabilitation du bâtiment, ses espaces extérieurs et ses accès va être lancée. En amont de la maîtrise d'oeuvre, l'équipe retenue se verra aussi confiée une étude technique et financière destinée à choisir le scénario d'aménagement.



Le parking des visiteurs à l'entrée du parc

### 2013 : une année de transition

Deux éléments ont concouru à faire de cette année 2013, une année de transition marquée par un exercice déficitaire :

- la mise en place complexe de la nouvelle Taxe d'Aménagement, en remplacement de la TDCAUE

- le renforcement de l'équipe du CAUE par trois « équivalent temps plein » (ceci dès le mois d'octobre) afin de préparer au mieux la période post-municipales et l'appui aux collectivités en matière d'accompagnement de leurs projets de planification.

Le déficit s'établit ainsi à environ 36 K€ :

**Charges : 1 366 K€**

**dont :**

**Personnel, y compris**

**taxes : 1 061 K€ (+ 4.5 %)**

**Charges courantes : 302 K€**

**Produits : 1329 K€**

**dont :**

**Taxes (TD + TA) : 1 050 K€**

**Adhésions/participations**

**des collectivités : 220 K€**

Les charges du personnel progressent de 4,5% (et représentent 73% du total), les charges courantes sont très bien maîtrisées et diminuent de 6 %.

Les fonds propres sont à un niveau de 243 K€, un niveau faible mais suffisant compte tenu du règlement d'acomptes réguliers de la taxe par le Département.

Avec une Taxe d'aménagement attendue de l'ordre de 1,4 millions d'euros, l'exercice 2014 devrait être positif. Il faut espérer cependant que les difficultés de son recouvrement seront résorbées. Prenant en compte ces incertitudes, le Département a décidé de nous accorder à nouveau une garantie minimale de 1,2 millions d'euros, ce qui permet d'aborder sereinement l'année.

FORMATIONS

Le CAUE a aidé plusieurs intercommunalités à monter des formations :

**1- RÔLE DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES / PPA**  
**2- VENTE D'UN BIEN FONCIER OU IMMOBILIER PAR UNE COLLECTIVITÉ**

(CC Rhône-Valloire)  
1- En présence de l'ensemble des Personnes Publiques Associées de Drôme et Ardèche, la séance a réuni 40 élus et techniciens.

*Saint-Sorlin-en-Valloire, le 20 juin 2013*

2- Devant 25 participants environ, un avocat et un notaire sont venus expliquer leur rôle respectif dans les procédures à mettre en place pour la vente d'un bien foncier et immobilier.  
*Andance (07), le 6 nov. 2013*

**FORMATION-ACTION SUR L'URBANISME DURABLE**

(CC Le Pays du Royans)  
Des visites d'opérations à Saint-Thomas-en-Royans et Beausemblant ont permis à une vingtaine d'élus et techniciens d'en décrypter les facteurs de qualité : formes architecturales et urbaines, traitement de l'espace public, diversité de logements, partenariat, gestion du foncier...



Visite à Beausemblant, le 27 juin 2013

**SCoT ET PLU INTERCOMMUNAL**

(CC du Pays de Grignan)  
Préparée et co-animée avec la DDT, cette formation s'inscrivait dans la perspective de la fusion de la CC du Pays de Grignan avec celle de l'Enclave (84). 34 élus et techniciens de 12 communes y assistaient.  
*Colonzelle, le 1<sup>er</sup> oct. 2013*

Trop souvent considérés comme des espaces «vides» ou «non bâtis», les espaces agricoles et naturels sont porteurs d'enjeux majeurs en termes d'économie locale, de biodiversité ou de qualité du cadre de vie. Ils organisent et structurent le territoire au même titre que l'espace urbanisé.

Parce qu'il intègre l'ensemble des composantes du territoire, le paysage a vocation à proposer de nouvelles relations et à construire un nouveau dialogue entre villes/bourgs et campagnes. Il peut être le socle du projet d'aménagement.

En 2013, le CAUE a choisi d'explorer ce thème lors de deux manifestations :

**RENCONTRE**

**PLANIFIER AUTREMENT : INVERSER LE REGARD**

**OU LA PRISE EN COMPTE DE LA VALEUR DES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS**

Après «Habiter autrement» en 2011, puis «Aménager autrement» en 2012, élus et techniciens étaient invités à venir échanger sur «Planifier autrement», dernier élément de ce triptyque.



«Planifier autrement» à Saint-Marcel-les-Valence

Planifier «autrement», c'est-à-dire porter un regard nouveau sur les espaces agricoles et naturels, cesser de les considérer comme de simples réservoirs fonciers mais comme une composante intrinsèque du territoire, porteuse de valeurs et support de projets. Lors de cette journée, organisée avec l'appui du CERF (Centre d'Echanges et de Ressources Foncières) Rhône-Alpes, plus d'une centaine de participants ont ainsi pu entendre des élus venus témoigner de démarches territoriales très intéressantes :  
- la définition par le SCoT Fier Aravis d'une

armature verte du territoire : des «espaces agricoles stratégiques», inconstructibles, destinés à être ensuite repris dans le PLU de chacune des communes,  
- la mise en place par la Communauté du Pays Voironnais d'outils

d'interventions foncières et d'aide à l'installation d'agriculteurs,  
- la réalisation d'un plan d'aménagement et de gestion des Iles et Lônes du Rhône par le Syndicat Mixte SMIRIL,  
- la mise en oeuvre par Saint-Etienne Métropole, d'un *Contrat de corridor* destiné à préserver ou restaurer la connectivité écologique de quatre «liaisons vertes»,



La réunion organisée par le CAUE, en partenariat avec le CERF, a réuni de nombreuses personnes, élus, conseillers généraux de l'Isère.

«L'Etat ne cesse de nous pousser à développer des interventions dans les zones dites «à forte valeur ajoutée». Mais le foncier agricole est la base de tout...

«L'Etat ne cesse de nous pousser à développer des interventions dans les zones dites «à forte valeur ajoutée». Mais le foncier agricole est la base de tout...

«L'Etat ne cesse de nous pousser à développer des interventions dans les zones dites «à forte valeur ajoutée». Mais le foncier agricole est la base de tout...



**CONFÉRENCE**

**« LE TERRITOIRE ARCHIPEL : L'AMÉNAGEMENT PAR LE PAYSAGE »**

A la suite de l'Assemblée générale du CAUE qui cette année se tenait le 19 juin au cinéma Lux à Valence, Bertrand Folléa(\*) paysagiste et urbaniste, est venu illustrer par des exemples tirés de sa pratique professionnelle, diverses démarches qui, à différentes échelles de territoire, tentent de construire de nouvelles relations entre villes/villages et campagne... Parmi les sujets évoqués :  
- l'exemple d'un schéma intercommunal d'aménagement des lisières urbaines

sur l'île de la Réunion,  
- le paysage comme socle du projet d'aménagement dans le SCoT de la Métropole Bordelaise,  
- l'agri-urbanisme et les parcs agricoles à travers le projet d'éco-quartier de Montévrain dans l'Essonne.

(\*) Bertrand Folléa est paysagiste et urbaniste, diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles. Il co-dirige avec Claire Gautier l'Agence Folléa Gautier. Il est aussi paysagiste-conseil de l'Etat.



## PÉDAGOGIE EN MILIEU SCOLAIRE SCoT GRAND ROVALTAIN ARDÈCHE DRÔME «RÊVE ET DESSINE TON TERRITOIRE» : SUITE

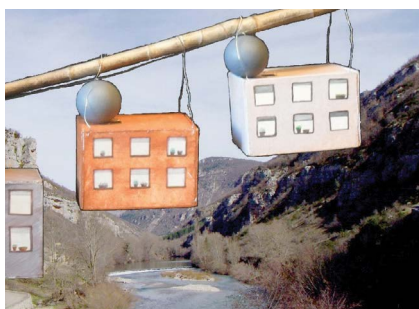


En 2012, 200 lycéens avaient été invités par le SCoT Rovaltain à «tirer le portrait» des paysages de leur quotidien. En 2013, 200 autres ont été conviés à imaginer le territoire à l'horizon 2040. Visiblement inspirés par les deux thématiques choisies, «habiter» et «se déplacer», les élèves des établissements partenaires (Camille Vernet et Emile Loubet à Valence, Gabriel Fauré à Tournon, Terre d'horizon à Romans et le Valentin à Bourg-les-Valence) ont exprimé leur vision de l'avenir au travers de textes, vidéos, cartes, dessins ou maquettes. Des contributions présentées le 16 avril au cinéma Lux, devant un public réunissant enseignants, lycéens et élus du Scot, puis lors de l'AG du CAUE en juin.



Afin de valoriser cette production très riche mais «brute» des lycéens, les CAUE de Drôme et Ardèche ont proposé au SCoT de prolonger ce travail dans le cadre d'un **atelier-projet** confié à des étudiants des Master *Design urbain* de l'Institut d'Urbanisme de Grenoble/IUG et *Design espace* de l'Ecole Supérieure d'Art de l'Agglomération d'Annecy/ESAAA. Répartis en petits groupes, les étudiants ont effectué

des «traversées du territoire». Les éléments collectés (images, sons, croquis...) ont été ensuite analysés et restitués sous la forme de grandes coupes du territoire (des «tables longues» de 10 m) mettant à plat l'existant, des logiques de projet, des éléments de débat... Ces représentations originales et



critiques du territoire ont été travaillées lors d'un «workshop» au lycée du Valentin en présence des lycéens et des représentants du SCoT, puis présentées lors d'une restitution participative, le 7 décembre, dans deux lieux publics : la médiathèque *La Passerelle* à Bourg-les-Valence et la gare Valence TGV Sud Rhône-Alpes (cf page de couverture).



### DANS LE CADRE DES ACTIONS PÉDAGOGIQUES MISES EN PLACE PAR LE DÉPARTEMENT :

#### «DE L'ASSIETTE AU PAYSAGE »

Cette action vise à sensibiliser les jeunes aux liens qui existent entre agriculture et paysage, et entre production agricole de qualité et alimentation saine. Elle a concerné cette année deux classes de 6<sup>e</sup> du collège de jeunes filles de Châteauneuf-de-Galaure et du collège Europa de Montélimar.



Visite d'une exploitation à Saint-Martin-d'Août

Au programme : des interventions en classe sur la diversité des paysages et la visite d'exploitations agricoles à Saint-Martin-d'Août et Beaufort-sur-Gervanne. *Action montée en partenariat avec la Fédération Départementale des CIVAM (Centre d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural).*

#### COLLÈGES EN RESTRUCTURATION

Dans le cadre du projet d'extension du collège Berthon à Saint-Rambert-d'Albon, le CAUE est intervenu auprès d'élèves de 5<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> sur : leur responsabilité en tant que citoyen et utilisateur d'un lieu partagé, le travail de conception et la démarche de projet, l'acte de construire et ses métiers.

## FORMATIONS

### LE PATRIMOINE INDUSTRIEL EN QUESTION

Des interventions en salle et les visites de la Cité Blanche des cimenteries Lafarge à Viviers et de la Cartoucherie de Bourg-les-Valence ont permis à 26 enseignants du secondaire de Drôme et Ardèche de réfléchir sur le patrimoine industriel, sa capacité à façonner un territoire, et les enjeux de sa reconversion. Organisée par les CAUE de Drôme et Ardèche, cette formation s'inscrivait dans le cadre du «Parcours de sensibilisation à l'histoire des arts» proposé par la Délégation à l'action culturelle de l'Académie de Grenoble.

*Les 14 et 15 nov. 2013.*



A la Cartoucherie, Bourg-les-Valence

### ELABORER ET CONDUIRE SON PLU POUR UN PROJET URBAIN DURABLE

Intervention faite à la demande du CAUE de la Guadeloupe  
*Le Gosier, Guadeloupe, les 12 et 13 mai 2013*

### URBAX QUARTIERS NOUVEAUX

Deux nouvelles sessions à l'intention d'une trentaine de techniciens de collectivités et d'organismes divers (bailleurs sociaux, EPORA...)

*Au CAUE, les 10 et 11 avril et les 12 et 13 déc. 2013.*

## URBANISME

LA PROXIMITÉ DES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES, PEU FAVORABLE AU LANCEMENT DE PROJETS DE «LONGUE HALEINE», EXPLIQUE SANS DOUTE LE NOMBRE ASSEZ FAIBLE DES MISSIONS D'URBANISME CETTE ANNÉE : 19 CONTRE 28 ET 29 EN 2011 ET 2012.

### DE NOUVEAUX PLU

♦ Après avoir aidé **Charmes-sur-Herbasse**, **Châtillon-en-Diois** et **La Baume-Cornillane** à élaborer le cahier des charges de leur étude de PLU et à choisir leur bureau d'étude, le CAUE a accompagné ces mêmes communes pendant la phase d'étude. A **Charmes**, l'étude du PLU, qui est en phase diagnostic, va pouvoir se nourrir d'une étude de faisabilité (programmation de logements, bilan financier de l'opération) réalisée par EPORA sur deux zones classées à *urbaniser* dans le PLU en cours de révision.



Châtillon-en-Diois

♦ Trois autres communes, **Saint-Marcel-les-Sauzet**, **Manthes** et **Peyrins**, ont lancé avec le CAUE la réflexion sur leur cahier des charges. **Manthes** vient de désigner son bureau d'études.



Le centre de Saint-Marcel-les-Sauzet

### PLAN CLIMAT ENERGIE ET DOCUMENTS D'URBANISME

La **CA du Pays de Romans** a engagé une évaluation participative de certaines actions de son Plan Climat Energie Territoire/PCET. Basée sur un travail d'animation, cette démarche vise à préparer un nouveau PCET (2014-2020) inscrit dans un objectif de Territoire à énergie positive/TEPOS. Elle vise aussi à renforcer l'appropriation du Plan Climat par les partenaires concernés, notamment par les communes. Sur le volet urbanisme, le CAUE a été sollicité pour analyser comment l'outil PLU était utilisé pour répondre aux objectifs du PCET : lutter contre l'étalement urbain et les émissions de gaz à effet de serre.

Des entretiens avec des élus et l'analyse des PLU de Romans, Montmiral et Clérieux ont montré que si les questions de déplacement, d'économie de foncier ou de gestion de l'eau étaient globalement bien intégrées, celle de la réduction des consommations énergétiques en matière de construction et de réhabilitation restait le «parent pauvre» des PLU. Ce travail mettait aussi en évidence la nécessité de développer la diffusion et le partage d'expériences entre communes. Par ailleurs, le Pays de Romans a été retenu comme territoire test dans le cadre du projet européen Coopénergy. Il s'agit d'améliorer l'efficacité énergétique et climatique des territoires par un ajustement des documents d'urbanisme (SCoT, PLU) et des documents de planification énergétique entre les différents échelons, du local au régional. A la demande de Rhônalpénergie Environnement, animateur du projet, le CAUE participe à la réflexion prospective qui doit aboutir sur des recommandations.

L'implication accrue du CAUE sur l'urbanisme et la planification, actée par une convention de partenariat passée avec le Département, s'est traduite en 2013 par une offre nouvelle de service auprès des collectivités locales et des bureaux d'études :

- Le Groupe Technique Logement s'est élargi à l'Urbanisme et le CAUE en est devenu co-animateur avec l'ADIL Observatoire habitat. Réunissant des représentants des EPCI, des services urbanisme des villes et des bailleurs sociaux, le GTLU est un lieu d'échanges d'expériences. Parmi les sujets évoqués

### LA DENSIFICATION D'UN ÎLOT ET UNE OPÉRATION DE GREFFE VILLAGEOISE

Les élus d'**Anneyron** conduisent depuis plusieurs années une politique urbaine basée sur la complémentarité de plusieurs «pôles» d'équipements publics et leur interconnexion par des liaisons douces. Après avoir développé un pôle éducatif et intergénérationnel dans le nord du bourg (construction d'une école maternelle, d'une bibliothèque, d'une maison de retraite...), la commune a décidé de réaliser une opération de renouvellement urbain autour d'une place publique située sur le principal axe commerçant du village. Son objectif : recréer une place publique animée, y implanter des commerces, densifier l'îlot en créant une quarantaine de logements pour personnes âgées (opération de type «béguinage») et pour familles. Après avoir acquis plusieurs parcelles et réalisé une approche de capacité avec l'aide d'EPORA, la commune a demandé au CAUE de tester par des scénarios d'organisation spatiale la faisabilité du programme et les conditions de son insertion dans le tissu urbain et le gabarit des constructions voisines.



Anneyron : un scénario de restructuration de l'îlot

lors des 4 réunions de 2013 : «Actualité et évolution de la *Mission Observation*», «Urbanisme et transition énergétique», «Agir sur le foncier en Drôme Ardèche», «Les aides techniques et financières des EPCI dans les domaines du foncier, de l'urbanisme et du logement».

- Afin de renforcer ses échanges avec les bureaux d'études intervenant sur les documents d'urbanisme, le CAUE a initié la création d'un *Club planification* en partenariat avec les services de l'Etat. Sa première réunion s'est tenue le 12 septembre 2013.



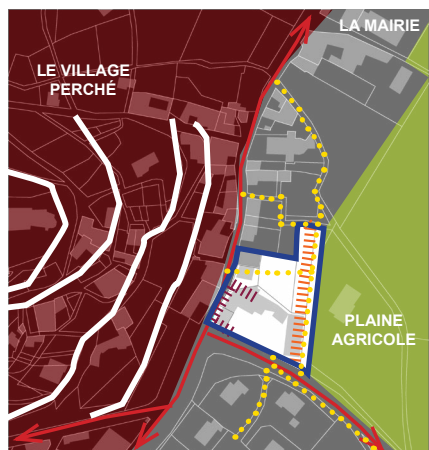
## ESPACES PUBLICS

A **Roussas** aussi, le CAUE a été appelé pour aider la commune à préciser les conditions d'insertion d'un programme de logements sur des parcelles qu'elle venait d'acquérir dans le village. Comme à Anneyron, l'objectif est de créer un programme mêlant logements pour personnes âgées et pour familles. La situation des parcelles - qui intègrent les bâtiments d'une ancienne ferme - est très sensible : situées à l'entrée du village sur la rue principale, très visibles, elles sont incluses dans le périmètre de protection d'une chapelle médiévale classée. Divers scénarios d'organisation ont été proposés, intégrant la réalisation de 8 à 10 logements.



Roussas : la parcelle communale

Les liaisons piétonnes avec le reste du village, la création de locaux et d'espaces extérieurs partagés (salle commune, jardins...) ont aussi été étudiés. Le CAUE a suggéré à la commune, qui veut rester maître d'ouvrage de l'opération, de confier à un tiers une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage/AMO.



- ● ● ● liens piétons à consolider
- ▬▬▬▬ balcon sur la plaine à mettre en scène
- ▬▬▬▬ bâti d'articulation à rendre lisible
- ▬▬▬▬ routes et rues
- ▬▬▬▬ emprise du projet

### ET AUSSI :

**Cartes communales :** Miscon, Recoubeau-Jansac, Rémuzat

**Quartiers :** Alixan, Allan/CA Montélimar SESAME, CC du Val-de-Drôme, Marches.

### LA PLACE JEAN JAURÈS À ROMANS-S/ISÈRE

Située entre le centre ancien et les faubourgs XIX<sup>e</sup>, la place Jean Jaurès est un espace public à la valeur symbolique très forte pour tous les romansais. Pourtant, sa fonction dominante est devenue au fil du temps celle d'un lieu de passage conçu pour la voiture. Afin de redonner à ce vaste espace (5 ha) toutes ses fonctions urbaines et sociales, les élus ont lancé le projet de son réaménagement. Missionné par la Ville, le CAUE l'a aidée à définir son programme et les modalités de réalisation du projet. Il l'a notamment accompagnée dans la définition du contenu, puis le lancement d'études techniques préalables

- sur le commerce, le stationnement... - et d'une mission d'animation de la démarche (un processus de participation citoyenne a été mis en oeuvre).

Le CAUE a ensuite contribué à la mise en forme du programme définitif et appuyé la Ville dans la mise en oeuvre de la procédure de dialogue compétitif pour laquelle elle avait finalement opté. Le travail des trois équipes sélectionnées dans le cadre de ce «dialogue compétitif» est en cours.



Romans-sur-Isère : la place Jean Jaurès

### AUREL ET CHANTEMERLE-LES-GRIGNAN : UN SCHÉMA GÉNÉRAL D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU VILLAGE

Chantemerle-lès-Grignan et Aurel sont deux villages d'à peine 250 habitants chacun ; ils ont en commun d'être perchés au-dessus d'un superbe panorama et de posséder un fort caractère patrimonial.



Chantemerle-lès-Grignan

améliorer certaines liaisons interquartiers ?

L'un et l'autre ont donc adopté la même démarche : l'élaboration d'un schéma général d'aménagement, ensuite décliné en tranches de travaux correspondant à leurs modestes moyens financiers. Le CAUE les a aidés à mettre en forme leur programme, puis les a accompagnés dans la procédure de choix de leurs concepteurs. Chaque village vient de désigner son équipe de paysagistes.



Aurel

Ils sont aussi confrontés aux mêmes défis : comment améliorer le cadre de vie des habitants tout en répondant à un objectif de valorisation touristique et patrimoniale ? Comment résoudre la question du stationnement, ou

### ET AUSSI :

Anneyron, Ombrière/CC du Val-de-Drôme, Saint-Benoit-en-Diois.

LE CAUE A PARTICIPÉ À LEUR PROGRAMMATION...

ILS ONT ÉTÉ LIVRÉS EN 2013 :

- Ecole d'Andancette  
Arch : L. Boulant,
- Ecole mat. d'Anneyron  
Arch : R. Dorgnon,
- Ecole d'Allan  
Arch : F. Ramadier et C. Chifflet,
- Ecole de Charols (MO : SIVU des 3 Vallées)  
Arch : Atelier F4,
- Mairie de Margès  
Arch : agence AEA,
- Crèche de Chatillon-en-Diois (MO : CC du Diois)  
Arch : AA groupe ARIES,
- Restaurant de Saint-Restitut  
Arch : F. Ramadier
- Gymnase de Bourg-de-Péage  
Arch : AGC Concept,



Romans sur Isère : Cité de la Musique  
Arch : agence CR&ON ; Charon et Rampillon, Grenoble (38)

### EVALUER LA QUALITÉ ARCHITECTURALE ET ENVIRONNEMENTALE DES BÂTIMENTS

Le CAUE s'attache dans son travail de programmation à faire émerger des objectifs de qualité architecturale et environnementale, mais qu'en est-il des résultats ? Pour le savoir, le CAUE et l'ADIL-Info Energie ont décidé d'évaluer 5 opérations choisies selon plusieurs critères : type d'équipement, localisation, réhabilitation/neuf. Conduite avec les divers partenaires concernés (maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, usagers...), l'évaluation a porté sur :

- l'accompagnement des collectivités par le CAUE et les EIE : pertinence des outils, méthodes...
- la conduite du projet : le jeu des acteurs
- la qualité de la réalisation : analyse des performances et consommations, avis des usagers...

Ce travail a été présenté à l'ensemble des partenaires lors d'une rencontre à la salle des fêtes de Portes-en-Valdaine, l'une des cinq opérations sélectionnées.

## PROGRAMMATION DE BÂTIMENTS

26 DES 57 MISSIONS (45%) ONT CONCERNÉ LA PROGRAMMATION DE BÂTIMENTS : ÉQUIPEMENTS PUBLICS, LOCAUX D'ACTIVITÉS, HÉBERGEMENTS...

### ÉCOLES, CANTINES, MULTI ACCUEIL...

En 2013, 15 missions sur 26 ont concerné des équipements destinés aux enfants. A **La Baume-d'Hostun**, la question du choix entre extension de l'école existante et projet neuf s'est posée. Une mission de diagnostic a permis au concepteur retenu de valider la faisabilité technique et financière de l'agrandissement de l'école. Le projet est en cours. A **Ancone**, le CAUE a travaillé sur des scénarios d'extension de l'école Prévert. L'objectif : regrouper sur ce site les deux écoles existantes. Le programme des bâtiments et celui de la cour ont été affinés dans le cadre d'une large concertation. Un projet d'école entraîne souvent des réflexions sur d'autres équipements et parfois sur tout un quartier. A **Chavannes**, la question portait sur la relocalisation de la cantine et de la bibliothèque, sur la création d'un programme logements et l'aménagement d'espaces publics. A **Montmeyran**, la commune hésitait entre construire son multi-accueil dans le centre ancien, ou le déplacer sur le site du groupe scolaire afin de regrouper à l'ensemble des structures dédiées à l'enfance. A Chavannes comme à Montmeyran, l'esquisse de plusieurs scénarios a permis aux élus de faire un choix.



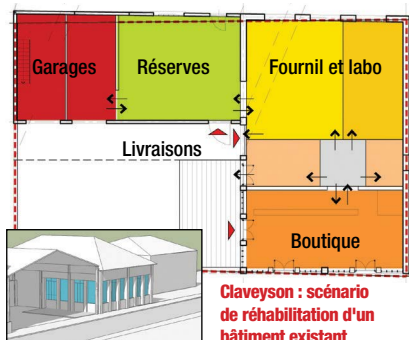
### Chavannes : un scénario d'organisation de l'ilot

Pour la **CC du Diois**, le CAUE a travaillé sur le programme d'extension et de mise aux normes de deux structures petite enfance situées à Die et Luc-en-Diois. A Luc, divers scénarios d'agrandissement sur place ont été proposés. A Die, les contraintes du site actuel ont conduit à étudier diverses hypothèses de relocalisation.

### DEUX COMMERCES ET DES SERVICES...

La commune de **Bren**, propriétaire depuis 10 ans d'un bar-restaurant/épicerie, souhaitait une réorganisation de ses locaux afin de mieux répondre aux besoins actuels du gérant qui avait su en faire une activité dynamique.

A **Claveyson**, le risque de fermeture de la boulangerie, logée trop à l'étroit, a conduit les élus à faire étudier par le CAUE trois sites possibles d'implantation. Chacun correspondait à une option différente : agrandir sur place, réhabiliter une ancienne menuiserie, ou réaliser un projet neuf. Comme à Bren, programme et scénarios ont été étudiés en lien étroit avec les Chambres consulaires.



### Claveyson : scénario de réhabilitation d'un bâtiment existant

Le CAUE a été missionné cette année sur la création de deux Maisons médicales regroupant chacune 7 à 8 professionnels de santé. A **Saint-Sorlin-en-Valloire**, le projet consiste à installer cette nouvelle structure aux abords de la maison de retraite et intègre aussi la construction de 30 logements pour personnes âgées et personnes handicapées vieillissantes. Des principes d'organisation de ce «pôle santé» ont été définis.

La **CC du Vercors** a choisi d'implanter la Maison médicale, et l'Office de tourisme aujourd'hui logé trop à l'étroit, dans le bâtiment d'un ancien hôtel situé au centre de la Chapelle-en-Vercors. Elle a ensuite confié à un architecte une mission de diagnostic qui va l'aider à décider de la suite à donner au projet.



La Chapelle-en-Vercors : l'ancien hôtel

### ET AUSSI... D'AUTRES MISSIONS POUR :

Bellecombe-Tarendol, Fay-le-Clos, Glandage, Habitat du Pays de Romans, La Roche-de-Glun, Manthes/CC Rhône Valloire, Peyrins/CA du Pays de Romans, Plan-de-Baix, Rochefort-Samson, Saillans, Saint-Julien-en-Vercors/CC du Vercors, SI de l'Écancière, SIVOS Arthemony-Margès.